

Microprogramme de 2e cycle de perfectionnement en musique

OBJECTIF(S)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de parfaire son jeu instrumental ou ses outils de création;
- de se produire dans des contextes divers de performance et de production;
- de consolider ses échanges avec les différents stagiaires et artistes invités;
- de développer son sens critique dans le domaine de l'interprétation et de la création.

ADMISSION

Condition(s) générale(s)

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (*cf. Règlement des études*)

Condition(s) particulière(s)

Détenir un baccalauréat en musique ou avoir complété des études de 3^e cycle (études supérieures I) d'un conservatoire reconnu ou une autre formation jugée équivalente. Être inscrit à l'Académie Orford Musique (auparavant l'Académie du Centre d'arts Orford).

RÉGIME(S) DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉ(S) : 8

PROFIL DES ÉTUDES

CR

Activités pédagogiques à option - 8 crédits

Huit crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes:

MUI660	Stage avancé de quatuor à cordes I	4
MUI671	Stage avancé de musique de chambre I	4
MUI675	Classe de maître avancée I	2
MUI676	Classe de maître avancée II	2
MUI677	Classe de maître avancée III	2

MUI678	Classe de maître avancée IV	2
MUI692	Stage d'orchestre symphonique avancé I	8